



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

| | |
|------------------------|--|
| Distribution: générale | Point 7 de l'ordre du jour |
| Date: 17 octobre 2022 | WFP/EB.2/2022/7-A/9/Rev.1 |
| Original: anglais | Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays |
| | Pour approbation |

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de Plan stratégique de pays – Pakistan (2023–2027)

| | |
|--|---|
| Durée | 1 ^{er} janvier 2023–31 décembre 2027 |
| Coût total pour le PAM | 780 786 414 dollars É.-U. |
| Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge* | 4 |

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le Pakistan a fait des avancées substantielles sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable et de la concrétisation de son programme Vision 2025, qui définit les priorités nationales en matière de développement.

Au rythme actuel, il est peu probable que le Pakistan atteigne les objectifs de développement durable 2 et 17 d'ici à 2030 malgré la grande détermination dont le Gouvernement fait preuve et les efforts considérables qu'il déploie, la progression du pays étant ralentie par les effets des changements climatiques, les inégalités entre les femmes et les hommes et, dernièrement, la pandémie de maladie à coronavirus 2019. Les taux de retard de croissance et d'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans sont élevés¹. L'absence de données de bonne qualité continue de poser un problème qu'il convient de régler, vu l'importance que ce type de données revêt pour la prise de décisions de haut niveau et le suivi des objectifs de développement durable. Moins de la moitié du budget du Pakistan est alimentée par les recettes nationales. L'afflux d'investissements étrangers directs a continué de baisser et l'aide publique au développement s'est également réduite.

¹ Gouvernement pakistanais et Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2018. [Page Web consacrée à l'enquête nationale sur la nutrition au Pakistan](#) (en anglais).

Coordonnateurs responsables:

M. J. Aylieff
Directeur régional
Asie et Pacifique
courriel: john.aylieff@wfp.org

M. C. Kaye
Directeur de pays
courriel: chris.kaye@wfp.org

Le PAM souhaite asseoir plus solidement son rôle de partenaire privilégié du Gouvernement pakistanais dans certains domaines opérationnels et de politique générale essentiels. Il continuera de réorienter progressivement son action pour passer de la mise en œuvre directe au renforcement des capacités institutionnelles et au déploiement d'une assistance technique.

Les interventions que mènera le PAM seront pertinentes, présenteront un intérêt particulier et exploiteront les avantages comparatifs qui sont les siens. Le PAM se préparera aux situations caractérisées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition et prendra des mesures pour y faire face en soutenant les mécanismes de protection sociale, en améliorant la gestion de la chaîne d'approvisionnement et en travaillant aux côtés des communautés particulièrement susceptibles d'être vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

Le PAM fournira au Pakistan une aide en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle en s'efforçant d'obtenir dans le cadre du plan stratégique de pays les quatre effets directs ci-après:

- *Effet direct 1:* D'ici à 2027, les communautés du Pakistan les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs sont plus résilientes et disposent de capacités renforcées leur permettant d'améliorer leurs moyens d'existence. Cet effet direct concorde avec l'effet direct stratégique 1 du PAM et l'effet 1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
- *Effet direct 2:* D'ici à 2027, au Pakistan, les personnes les plus susceptibles d'être vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, accèdent plus facilement à une alimentation abordable et nutritive et aux services sociaux de base (éducation, santé et nutrition). Cet effet direct concorde avec l'effet direct stratégique 2 du PAM et l'effet 1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
- *Effet direct 3:* D'ici à 2027, les systèmes alimentaires du Pakistan sont résilients face aux chocs et permettent à toutes les communautés du pays d'accéder à des aliments sains et nutritifs. Cet effet direct concorde avec l'effet direct stratégique 3 du PAM et l'effet 3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
- *Effet direct 4:* Au Pakistan, les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs ont accès à une alimentation suffisante et adaptée sur le plan nutritionnel avant, pendant et après les chocs. Cet effet direct concorde avec l'effet direct stratégique 1 du PAM et l'effet 1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Pakistan (2023–2027) (WFP/EB.2/2022/7-A/9/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 780 786 414 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Le Pakistan est le cinquième pays le plus peuplé au monde; plus de la moitié de sa population de 220,9 millions d'habitants vit dans les zones rurales².
2. Ce pays est confronté à des défis multiples, notamment un endettement extérieur croissant et un déséquilibre chronique de la balance commerciale en même temps qu'une répartition inéquitable des ressources et des disparités socioéconomiques entre ses provinces.
3. La Banque mondiale classe le Pakistan parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure³ et ce pays a pour but de passer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2025. Le Pakistan a un taux de croissance annuel de 2,4 pour cent⁴ et sa situation géographique est stratégique pour ce qui est du couloir économique Chine-Pakistan et du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale.
4. Environ 54,6 pour cent de la population rurale vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle⁵. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les rapports de pouvoir et les relations entre les femmes et les hommes caractérisés par l'inégalité, l'instabilité des conditions de sécurité dans certaines parties du pays et la fréquence des catastrophes ont accru cette pauvreté multidimensionnelle. Les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes rurales, les enfants, les jeunes et les travailleurs de l'économie informelle sont les plus touchés. Le PAM échange avec les groupes exposés à la vulnérabilité dans le cadre de ses analyses participatives des risques liés à la protection, tout en renforçant la capacité des membres du personnel et des partenaires coopérants à atténuer les risques.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

5. Le Pakistan continuera d'être frappé par des phénomènes météorologiques extrêmes, qui pèseront sur ses ressources hydriques. La faible productivité agricole, les pénuries d'eau de plus en plus marquées, la croissance économique ralentie et la croissance démographique rapide ont aggravé la pauvreté et la faim tout en portant atteinte aux capacités d'adaptation. Le Ministère du changement climatique a affirmé la nécessité de la réhabilitation écologique du bassin hydrographique de l'Indus, qu'appuiera le [prochain](#) Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "le Plan-cadre de coopération"), qui portera sur la période 2023-2027.
6. Lors des consultations tenues au niveau provincial sur le Plan-cadre de coopération, les inégalités entre les femmes et les hommes ont été considérées comme un problème commun à tous les secteurs⁶; cette analyse est confirmée par le recul du Pakistan dans le classement de l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes⁷, le pays étant passé du 151^{ème} rang en 2020 au 153^{ème} rang en 2021 sur 156 pays. D'importantes disparités

² Département des affaires économiques et sociales. 2019. *World Population Prospects 2019*.

³ Banque mondiale. 2021. [Page Web sur la classification des pays par revenu et par catégorie de financement](#) (en anglais).

⁴ Bureau de statistique du Pakistan. 2021. *Brief on Census – 2017*.

⁵ Planning Commission of Pakistan, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Oxford Poverty and Human Development Initiative. 2016. *Multidimensional Poverty in Pakistan*.

⁶ *Consolidated Report, Provincial and Sub-National Consultations for the Development of the United Nations sustainable development cooperation framework 2023-2027 for Pakistan* (non disponible en ligne).

⁷ Forum économique mondial. 2021. *Global Gender Gap Report 2021 – Insight report*.

entre les femmes et les hommes existent en matière de revenu, d'accès à la justice, de propriété foncière et de droits successoraux⁸.

7. Il est difficile d'évaluer précisément les progrès accomplis par le Pakistan sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), car on ne dispose de données fiables que pour 60 pour cent des indicateurs⁹. Des données ventilées par sexe ne sont disponibles que pour 49,1 pour cent des indicateurs nécessaires au suivi des ODD sous l'angle de la problématique femmes-hommes¹⁰. [Le Gouvernement a augmenté les crédits budgétaires affectés au développement durable, notamment pour étendre le système de protection sociale du pays. Plus de 9 pour cent de la population bénéficient d'au moins une prestation sociale, et les dépenses consacrées par les autorités fédérales et provinciales à la protection sociale ont représenté 2,3 pour cent du produit intérieur brut en 2016-2017.](#)

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

8. *Accès à l'alimentation (cible 1 de l'ODD 2)*. D'après le rapport intitulé "L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021", le Pakistan traverse une crise alimentaire et les taux d'insécurité alimentaire aiguë y sont élevés¹¹. Selon ce rapport, la prévalence de la sous-alimentation au Pakistan est de 12,9 pour cent¹². D'après l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue, 16,4 pour cent des Pakistanais (38 millions de personnes) sont en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, et 1,8 pour cent en situation d'insécurité alimentaire grave¹³. Dans certains districts, 49 pour cent de la population souffrent d'insécurité alimentaire modérée ou grave¹⁴. L'indicateur de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue a fait apparaître des inégalités géographiques marquées en matière d'insécurité alimentaire. On ne dispose pas encore à cet égard de données ventilées par sexe; toutefois, les ménages dirigés par des femmes sont particulièrement défavorisés car ils ne disposent pas d'actifs productifs.
9. La fragmentation des données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition continue d'amoinrir l'efficacité de la législation et des politiques nationales, ce qui accroît le risque que les ressources nationales ne soient pas allouées comme il conviendrait.
10. *Élimination de la malnutrition (cible 2 de l'ODD 2)*. Le Gouvernement est déterminé à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, y compris le retard de croissance, en élargissant la protection sociale. Le programme Ehsaas Nashonuma, lancé avec succès et étendu avec l'appui du PAM, permet la mise en œuvre d'initiatives tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition.
11. Le Pakistan est en bonne voie d'atteindre deux cibles relatives à la nutrition des mères, des nourrissons et des jeunes enfants, et devrait également atteindre la cible relative à l'allaitement au sein exclusif étant donné que 47,5 pour cent des nourrissons âgés de 0 à 5 mois sont exclusivement nourris au sein, alors que la cible est de 50 pour cent.

⁸ Ibid.

⁹ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. 2021. [Portail des objectifs de développement durable pour l'Asie et le Pacifique – Données disponibles concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable \(ODD\) dans la région](#) (en anglais).

¹⁰ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. [Woman count: Pakistan \(Fiche récapitulative nationale sur le Pakistan\)](#) (en anglais).

¹¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et al. 2021. [L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous.](#)

¹² Ibid.

¹³ FAO. 2018. [Page Web sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue](#) (en anglais).

¹⁴ Bureau de statistique du Pakistan. 2021. [Pakistan Social and Living Standards Measurement Survey \(2019–20\)](#).

- La prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans est de 2,5 pour cent, et le Pakistan devrait parvenir à éviter que ce chiffre n'augmente¹⁵.
12. Bien que le Pakistan soit aussi parvenu à réduire le retard de croissance, la prévalence de celui-ci (40 pour cent des enfants de moins de 5 ans) demeure l'une des plus élevées dans la région de l'Asie et du Pacifique. Parallèlement, la prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans a augmenté, atteignant 18 pour cent¹⁶.
 13. *Productivité et revenus des petits exploitants (cible 3 de l'ODD 2)*. Les petits exploitants agricoles au Pakistan sont en première ligne sur le front des changements climatiques, car leurs moyens d'existence dépendent étroitement des conditions météorologiques et des ressources naturelles. La hausse des températures et la pression exercée sur les ressources hydriques, en particulier dans les régions arides et semi-arides, contribuent à la baisse de la productivité agricole et des disponibilités alimentaires. Parce qu'ils pratiquent une agriculture de subsistance et accèdent difficilement aux ressources productives et financières, les petits exploitants n'ont qu'une capacité limitée en matière de financement et de gestion des risques et sont donc peu aptes à absorber les chocs et à s'y adapter. Cette situation compromet aussi leur aptitude à subvenir aux besoins caloriques de leur famille, en particulier dans le cas des petites exploitantes, qui sont régulièrement exposées à une insécurité alimentaire modérée à grave¹⁷.
 14. Les techniques de production agricole obsolètes, le manque d'accès aux technologies modernes, les techniques de gestion de l'eau peu efficaces et la servitude agricole pour dette sont des facteurs d'inégalité, de pauvreté intergénérationnelle et d'insécurité alimentaire chronique. Les femmes rurales pauvres faisant partie de la population active sont particulièrement touchées, car la plupart travaillent dans le secteur agricole.
 15. *Systèmes alimentaires durables (cible 4 de l'ODD 2)*. Le Pakistan a connu une forte inflation et des fluctuations des prix des denrées alimentaires, ce qui a mis en évidence la nécessité de renforcer les systèmes alimentaires. L'insuffisance de la production alimentaire, les distorsions du marché et les restrictions commerciales entraînent aussi une hausse des prix des denrées alimentaires, qui sont en moyenne plus élevés que dans des pays analogues répertoriés au titre de l'Indice de la sécurité alimentaire dans le monde¹⁸.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

16. *Renforcement des capacités (cible 9 de l'ODD 17)*. Il est possible de rendre plus résilients les systèmes alimentaires du Pakistan en ~~reliant étouffant les liens entre~~ les zones économiques agricoles ~~des pays partenaires au couloir économique Chine-Pakistan¹⁹, ce qui sera vraisemblablement à l'origine d'une croissance largement répartie et multisectorielle à moyen ou à long terme.~~
17. Le PAM continue de renforcer les capacités dont les institutions publiques disposent pour appliquer l'approche à trois niveaux (prévoyant l'analyse intégrée du contexte, la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et la planification communautaire participative) en vue d'améliorer la résilience et de réduire les risques de catastrophe, notamment ~~pour ce qui est des~~ les capacités en matière de collecte et de gestion des données.

¹⁵ Rapport sur la nutrition mondiale | Profils nutritionnels par pays - Pakistan (en anglais).

¹⁶ Gouvernement pakistanais et Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2018. Page Web consacrée à l'enquête nationale sur la nutrition au Pakistan (en anglais).

¹⁷ Département des affaires économiques et sociales. 2021. Page Web sur les ODD au Pakistan (en anglais).

¹⁸ Economist Impact. 2021. Page Web sur l'Indice de la sécurité alimentaire dans le monde (en anglais).

¹⁹ ~~Équipe de pays des Nations Unies. 2021. Pakistan Common Country Analysis.~~

18. Le montant total de l'aide publique au développement affectée à la coopération technique a baissé entre 2015 et 2018, année où il a atteint son plus bas niveau (494 millions de dollars É.-U.), avant d'augmenter à nouveau en 2019 (1,3 milliard de dollars)²⁰.
19. *Cohérence des politiques (cible 14 de l'ODD 17)*. Le Pakistan s'est doté de mécanismes visant à renforcer la cohérence des politiques relatives au développement durable, les cadres fédéraux et provinciaux placés sous sa houlette, et les outils de planification au service du développement, harmonisés notamment avec les plans annuels de développement²¹.
20. Aux niveaux fédéral et provincial, des services d'appui à la réalisation des ODD ont été créés dans les départements chargés de la planification et du développement. Un groupe de travail parlementaire fixe le cadre du programme de réalisation des ODD du Pakistan, aidant les décideurs à harmoniser les plans annuels de développement avec les cibles des ODD²².
21. *Diversification des sources de financement (cible 3 de l'ODD 17)*. Les entrées d'investissements étrangers directs (cible 3 de l'ODD 17) ont baissé entre 2016 (3,23 milliards de dollars) et 2018 (2,35 milliards de dollars)²³. Les sources habituelles de financement humanitaire continuent de se tarir et la proportion des contributions provenant du Gouvernement augmente au fil du temps.
22. *Renforcement des partenariats mondiaux (cible 16 de l'ODD 17)*. Le Partenariat mondial pour les données du développement durable a amélioré l'aptitude des parties prenantes à collecter des données. Le Pakistan a aussi enregistré une croissance lente mais régulière du nombre d'abonnés au large bande fixe et d'utilisateurs d'Internet²⁴. La proportion de personnes ayant accès à Internet est passé de 17 pour cent en 2019 à 19 pour cent en 2020²⁵.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

23. La malnutrition reste une importante source de préoccupation. Selon l'enquête nationale sur la nutrition au Pakistan menée en 2018²⁶, 18 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffraient d'émaciation, ce qui dépasse le seuil d'urgence de 15 pour cent fixé par l'Organisation mondiale de la Santé. Il ~~en~~ est également ressorti ~~de cette enquête~~ que plus de 40 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance. Le nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë ou de malnutrition aiguë sévère a aussi augmenté. Environ 11,4 pour cent des adolescentes sont en surpoids, contre 10,2 pour cent des adolescents²⁷.
24. Selon l'Indice mondial des risques climatiques de 2021, le Pakistan est le huitième pays au monde le plus vulnérable face aux effets des changements climatiques²⁸. Il est probable que la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes s'accroîtront du fait des changements climatiques, mais le pays est dépourvu de mécanismes efficaces de gestion des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience face aux aléas climatiques.

²⁰ Département des affaires économiques et sociales. 2021. [Page Web sur les ODD au Pakistan](#) (en anglais).

²¹ Équipe de pays des Nations Unies. 2021. [Pakistan Common Country Analysis](#).

²² Ibid.

²³ Département des affaires économiques et sociales. 2021. [Page Web sur les ODD au Pakistan](#) (en anglais).

²⁴ Ibid.

²⁵ Bureau de statistique du Pakistan. 2021. [Pakistan Social and Living Standards Measurement Survey \(2019–20\)](#).

²⁶ Gouvernement pakistanais et Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2018. [Page Web consacrée à l'enquête nationale sur la nutrition au Pakistan](#) (en anglais).

²⁷ Ibid.

²⁸ Eckstein, D., Künzel, V. et Schäfer, L. [Global Climate Risk Index 2021](#).

25. La vulnérabilité du Pakistan face aux changements climatiques s'est accentuée en raison de l'évolution des schémas démographiques, de la dégradation de l'environnement, du nombre limité de mécanismes de gestion des ressources naturelles, de la pauvreté, de l'inflation et d'autres problèmes économiques, ainsi que de la dépendance du pays à l'égard de l'agriculture. Le fait que le Pakistan dispose de capacités limitées en matière de préparation et d'intervention en cas de choc a aussi accentué sa vulnérabilité climatique.
- ~~26. Les restrictions et confinements liés à la COVID-19 ont rendu les conditions de vie plus dures, car ils ont eu des effets préjudiciables sur les moyens d'existence, les prix des denrées alimentaires et la nutrition des personnes pauvres, des travailleurs temporaires et des personnes travaillant dans le secteur informel.~~
- ~~26-27.~~ Le Pakistan occupe le deuxième rang mondial pour ce qui est du nombre d'enfants non scolarisés: un tiers des enfants âgés de 5 à 16 ans ne vont pas à l'école²⁹. Il existe d'importantes disparités entre les sexes et en fonction de la situation socioéconomique et géographique. Parallèlement, il existe une forte corrélation entre la pauvreté multidimensionnelle et le manque d'accès à l'éducation (associé à 41,3 pour cent de la pauvreté multidimensionnelle globale³⁰).
- ~~27. Le Gouvernement a manifesté son intérêt pour les programmes de repas scolaires et les filets de sécurité intégrés en milieu scolaire, et prévoit d'établir des modèles de repas scolaires susceptibles d'être reproduits. Un plan directeur doit être défini pour guider l'investissement public et mobiliser des financements auprès de multiples donateurs.~~
- ~~28. Les restrictions et confinements liés à la COVID-19 ont rendu les conditions de vie plus dures, car ils ont eu des effets préjudiciables sur les moyens d'existence, les prix des denrées alimentaires et la situation nutritionnelle des personnes pauvres, des travailleurs temporaires et des personnes travaillant dans le secteur informel. Dans le cas des femmes qui travaillent dans le secteur informel, ces répercussions n'ont pas été seulement socioéconomiques.~~
- ~~29. Le système de protection sociale du Pakistan s'est développé et 9,2 pour cent de la population bénéficient d'au moins une prestation sociale. En 2016-2017, les montants consacrés par les autorités fédérales et provinciales à la protection sociale ont représenté 2,3 pour cent du produit intérieur brut³¹.~~
- ~~30-28.~~ Les personnes handicapées représentent au moins 3,41 pour cent de la population. Elles sont extrêmement marginalisées pour ce qui est de l'accès aux services sociaux. ~~En outre, et~~ il existe une corrélation entre la malnutrition et le handicap. Les femmes handicapées sont encore plus marginalisées, car elles subissent une discrimination fondée à la fois sur le sexe et sur le handicap³². Il faudrait disposer de toute urgence de données fiables afin de mieux comprendre la corrélation entre la faim et le handicap. ~~Pour surmonter les problèmes se posant sur le plan des données, l~~e PAM recueille des données ventilées par sexe et par handicap en dialoguant avec les communautés, en particulier les femmes et d'autres groupes ~~susceptibles d'être~~ vulnérables.

²⁹ Bureau de statistique du Pakistan. 2021. *Pakistan Social and Living Standards Measurement Survey (2019-20)*.

³⁰ PNUD. 2019. *Global Multidimensional Poverty Index 2019: Illuminating inequalities*.

³¹ Organisation internationale du Travail. 2019. *Mapping Social Protection Systems in Pakistan – The status of current systems in line with the UN Social Protection Floor concept*.

³² Selon *Pakistan Social and Living Standards Measurement Survey (2019-20)*.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

- [31-29](#). Il convient de signaler que, malgré la COVID-19, le PAM a mis en œuvre avec succès le plan stratégique de pays (PSP) établi pour la période 2018-2022. Il est bien placé pour venir à bout des problèmes existants ou naissants au Pakistan, notamment grâce à des approches de la protection sociale à dimension nutritionnelle et réactives face aux chocs.
- [32-30](#). Dans le cadre du PSP pour 2018-2022, le PAM a contribué à garantir l'accès en temps utile à des aliments adéquats et nutritifs pendant et après des catastrophes naturelles et des chocs. Le ciblage n'étant plus fondé sur le statut mais sur la vulnérabilité, il a gagné en précision.
- [33-31](#). Le PAM a réussi à inscrire ses interventions dans le programme national de filets de protection sociale, qui cible les femmes et les enfants et fait appel au système de soins de santé primaire du pays pour fournir aux femmes et aux filles enceintes ainsi qu'aux jeunes mères des services visant à prévenir le retard de croissance. En 2021 le PAM a fourni une assistance à 1 million de personnes, dont 62 pour cent étaient des femmes.
- [34-32](#). Une réflexion sur la théorie du changement a été engagée en 2021 pour définir l'objectif et la direction de l'action du PAM au Pakistan ainsi que les effets recherchés, ce qui a conduit à la formulation des effets directs du présent PSP pour 2023-2027.
- [35-33](#). Il est ressorti de l'évaluation du PSP pour 2018-2022 qu'il fallait continuer de renforcer le rôle joué par le PAM en tant que partenaire du développement.
- [36-34](#). Le PAM contribue à la stabilisation en répondant aux besoins en matière de sécurité alimentaire des communautés susceptibles d'être vulnérables dans des environnements instables, tout en améliorant les possibilités de revenus s'offrant à elles.
- [37-35](#). La mise en œuvre du PSP pour 2018-2022 a permis au PAM de recenser les groupes susceptibles d'être vulnérables, notamment les femmes, en axant spécifiquement son action et sa communication sur les personnes handicapées et la communauté transgenre.
- [36](#). Le présent PSP permettra de mener des interventions à la fois ciblées et intégrées pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Conformément au principe consistant à "ne laisser personne de côté", le PAM ciblera les groupes de la population les plus marginalisés. Les communautés et les partenaires coopérants, y compris les organisations de personnes handicapées, seront mis à contribution pour faciliter la participation des personnes handicapées.
- [38-37](#). Le PAM aidera à faire en sorte que le Gouvernement dispose des moyens nécessaires sur les plans politique, opérationnel et technique pour satisfaire les besoins du Pakistan en matière de réduction de la faim et de la malnutrition, en axant ses activités d'appui sur le renforcement des institutions nationales et en facilitant l'élaboration de politiques et le développement des capacités. Il élaborera une stratégie cohérente de transfert de la responsabilité des activités aux autorités provinciales ou fédérales selon le cas.
- [39-38](#). Aux fins de l'exécution des programmes, le PAM continuera de passer progressivement de la mise en œuvre directe au renforcement des cadres d'action, des institutions et des systèmes nationaux et poursuivra la stratégie consistant à transférer la responsabilité des programmes aux autorités provinciales et fédérales selon qu'il conviendra. Il renforcera l'appui technique qu'il fournit aux autorités fédérales et provinciales ainsi qu'aux administrations des districts au moyen de programmes bien intégrés dans les dispositifs publics en place et de financements visant à pérenniser les activités et à en faciliter la prise en main par les intéressés.

~~40. Le présent PSP permettra de mener des interventions à la fois ciblées et intégrées pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Conformément au principe consistant à "ne laisser personne de côté", le PAM ciblera les groupes de la population les plus marginalisés. Les communautés et les partenaires coopérants, y compris les organisations de personnes handicapées, seront mis à contribution pour faciliter la participation des personnes handicapées.~~

~~41.39.~~ Le PAM continuera d'intégrer ses interventions aux dispositifs publics et d'encourager la mise en place d'un système de protection sociale progressiste, susceptible d'évoluer parallèlement à la situation socioéconomique et démographique du Pakistan.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

~~42.40.~~ Le programme Vision 2025 du Pakistan constitue une feuille de route recensant les priorités du pays dans le domaine du développement. Le présent PSP est harmonisé avec l'objectif 3 (parité femmes-hommes) de l'axe I (priorité à la population) et l'objectif 16 (faire passer la proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire de 60 pour cent à 30 pour cent) de l'axe IV (énergie, approvisionnement en eau et sécurité alimentaire) du programme Vision 2025.

~~43.41.~~ Les quatre effets directs du PSP sont aussi harmonisés avec les priorités des six zones administratives provinciales mises en avant lors des consultations menées par le PAM au niveau provincial³³.

~~44.42.~~ Le PSP met à profit ~~les constatations issues de~~ l'analyse commune de pays et est harmonisé avec le Plan-cadre de coopération, qui tient compte des priorités du Pakistan en matière de développement et de certaines contributions du PAM. Ce dernier a également mené des consultations au niveau provincial pour préciser les domaines de collaboration énoncés dans le présent PSP.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

~~45.43.~~ Des consultations consacrées au Plan-cadre de coopération et au PSP ont été organisées avec les principales parties prenantes, y compris les interlocuteurs issus des autorités provinciales et fédérales, des intervenants du monde universitaire, la société civile, des jeunes, des représentants des femmes et des groupes marginalisés, le Coordonnateur résident des Nations Unies, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires du développement.

~~46.44.~~ Le PAM a lancé une série de consultations à l'échelle infranationale au second semestre de 2021 pour veiller à ce que les priorités des autorités provinciales soient prises en compte dans le présent PSP.

~~47.45.~~ Les autorités provinciales ont été invitées à valider l'orientation stratégique du PAM lors d'une consultation avec les parties prenantes au PSP organisée par le PAM en 2021.

³³ D'après les résultats des consultations sur le plan stratégique de pays menées par le PAM dans les provinces du Baloutchistan, du Punjab, du Khyber Pakhtunkhwa, du Sindh, de l'Azad Jammu-et-Cachemire et du Gilgit-Baltistan.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

48-46. Le présent PSP se fait l'écho de la transition opérée par le PAM, qui est passé de la fourniture d'une assistance alimentaire à l'apport d'un appui à l'élaboration de politiques nationales inclusives et équitables et au développement des capacités. Il tient en outre compte des constatations issues de l'examen à mi-parcours de 2021 et de l'évaluation du PSP pour 2018-2022.

49-47. Le PAM accordera la priorité à la concertation sur les politiques et à l'assistance technique en vue d'améliorer la capacité des systèmes, institutions et programmes publics aux échelons provincial et fédéral à contribuer à la réalisation des ODD 2 et 17. Le présent PSP vise aussi à réaffirmer le rôle du PAM en tant que partenaire de choix du Gouvernement dans les domaines opérationnels et politiques clés.

50-48. Le PAM est résolu à inscrire ses priorités transversales dans tous ses programmes. Conformément à son Plan stratégique pour 2022-2025 et à sa politique en matière de problématique femmes-hommes pour 2022-2026, l'égalité femmes-hommes sera prise en compte lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du PSP. La politique de 2020 en matière de protection et d'obligation redditionnelle et la feuille de route pour l'inclusion du handicap pour 2020-2021 éclaireront l'action menée par le PAM pour défendre les droits des personnes handicapées et des personnes à risque.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les communautés du Pakistan les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs sont plus résilientes et disposent de capacités renforcées leur permettant d'améliorer leurs moyens d'existence

51-49. D'ici à 2027, les communautés ~~les plus susceptibles d'être~~ vulnérables face aux catastrophes dues aux changements climatiques, ainsi qu'à d'autres chocs, devraient tirer parti de la capacité accrue des institutions nationales à mettre en œuvre rapidement et efficacement des mesures de réduction des risques de catastrophe, de financement de la gestion des risques et de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, dans le souci de la problématique femmes-hommes. Le PAM s'emploie à améliorer la résilience et la capacité d'adaptation des communautés avant, pendant et après les catastrophes, en aidant tout particulièrement les populations touchées par une crise à remettre en état leurs moyens d'existence, notamment grâce à des outils financiers tels que la microassurance, l'épargne et les prêts, de manière à accélérer le relèvement. Cet effet direct contribue à la réalisation des ODD 1, 2 et 13. [Une approche systématique du renforcement de la résilience au titre de ce premier effet direct permettrait de réduire l'ampleur des efforts à déployer pour gérer les interventions d'urgence et de diminuer les dépenses.](#)

Effet direct stratégique du PAM

52-50. Cet effet direct du PSP est lié à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

53-51. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

54.52. Cet effet direct du PSP est harmonisé avec l'objectif 16 (faire passer la proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire de 60 à 30 pour cent) de l'axe IV (énergie, approvisionnement en eau et sécurité alimentaire) du programme Vision 2025 du Pakistan, le Cadre national pour la mise en œuvre de la politique en matière de changements climatiques pour 2014-2030, la Politique nationale de 2013 pour la réduction des risques de catastrophe et le Plan national de gestion des risques de catastrophe pour 2012-2022. Il contribue aussi à la réalisation de l'effet 1 du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

- **Produit 1:** Les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs recueillent les fruits des capacités renforcées dont disposent les pouvoirs publics s'agissant de mettre en œuvre des politiques et des stratégies relatives aux changements climatiques, d'anticiper les chocs et de s'y préparer afin d'atténuer les risques, et de fournir en temps voulu un appui aux personnes touchées par une crise avant et après les chocs.
- 55.53.** Le PAM s'emploiera à renforcer la capacité des instances nationales à concevoir et à exécuter une stratégie efficace en matière de préparation aux situations d'urgence, de mesures d'anticipation et d'interventions d'urgence, qui permette de tenir compte des questions relatives à la problématique femmes-hommes et à la diversité, en lien avec les activités prévues au titre de l'effet direct 2 du PSP.
- **Produit 2:** Les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux catastrophes et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle bénéficient d'activités génératrices de revenus et accèdent à des services liés notamment à l'information, à l'acquisition de compétences et au financement de la gestion des risques, ce qui accroît leur résilience et améliore leurs moyens d'existence.
- 56.54.** Le PAM apportera son concours aux communautés ciblées en créant des actifs de nature à accroître la production d'aliments nutritifs et diversifiés, et renforcera la résilience de ces communautés face aux chocs tout en les dotant de moyens d'existence durables. Lorsqu'il s'agira de créer des moyens d'existence, l'on tiendra compte des aléas provoqués par les changements climatiques afin de renforcer la résilience des communautés face aux chocs et aux facteurs de perturbation; cela pourra passer par l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de l'agriculture et la mise en place d'infrastructures communautaires. Pendant les situations d'urgence et les catastrophes, les groupes vulnérables tels que les femmes, les filles, les enfants et les personnes handicapées sont plus exposés au risque de violence et d'exclusion. Le PAM prendra donc en considération le sexe, l'âge, le handicap et d'autres facteurs lorsqu'il appuiera les activités axées sur le renforcement de la résilience des communautés, et il veillera à ce que l'égalité femmes-hommes soit au cœur des activités liées aux moyens d'existence. Les analyses des risques liés à la protection et de la situation sur le plan de la participation éclaireront les interventions. Des mesures d'atténuation seront également mises en œuvre parallèlement à des mesures spéciales pour protéger les membres des communautés qui risquent davantage d'être la cible de violences, comme les personnes transgenres. Le PAM continuera d'allouer des ressources financières aux partenaires pour les encourager à entreprendre des initiatives visant à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes à l'échelle locale.

Activités essentielles

Activité 1: Mener une action de renforcement des capacités à l'appui des infrastructures, des systèmes et des services publics de préparation aux situations d'urgence et d'intervention face aux crises pour permettre aux communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux catastrophes de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels

57-55. Le PAM appuiera l'action menée pour améliorer la préparation des pouvoirs publics aux situations d'urgence. Grâce à sa contribution à l'élaboration des politiques, à ses activités de sensibilisation et à l'assistance technique qu'il apporte, il appuiera le renforcement des capacités à tous les niveaux.

Activité 2: Mettre en œuvre des initiatives favorisant l'adaptation à long terme, le développement des compétences, l'accès aux actifs, l'établissement de liens avec l'agriculture, l'inclusion financière et le financement de la gestion des risques afin de renforcer les moyens d'existence des communautés les plus susceptibles d'être vulnérables

58-56. Le PAM renforcera la résilience et l'autosuffisance des communautés les plus susceptibles d'être vulnérables au moyen d'une démarche multisectorielle comprenant des activités intégrées conçues pour accroître l'accès à la protection sociale, à l'éducation et à la santé. Cette démarche comprendra aussi des initiatives visant à diversifier les moyens d'existence, à faciliter la génération de revenus et à encourager l'action contre les changements climatiques à l'échelle des communautés, la planification communautaire participative et la prise en compte des disparités entre les sexes, en accordant une attention particulière aux femmes. Le PAM aura pour but de faciliter l'accès à l'agriculture et au financement de la gestion des risques (notamment la microassurance, l'épargne et les prêts), de créer des actifs, d'améliorer l'accès aux marchés et de renforcer les filières.

Partenariats

59-57. Le PAM fera une plus grande place à ses partenariats noués avec le monde universitaire au service de la recherche³⁴ et accordera la priorité aux partenariats avec les autorités fédérales et provinciales. Les partenariats avec les entités du secteur privé et de la société civile, les organisations de femmes et les organisations de personnes handicapées seront étoffés, tout comme la collaboration avec les partenaires de l'action humanitaire et du développement, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Hypothèses

60-58. Le PAM mènera des activités en lien avec les interventions d'urgence uniquement dans les situations où la capacité d'intervention des administrations provinciales et nationales ainsi que d'autres autorités sera dépassée. Il amplifiera les activités relatives à l'élaboration des politiques, à la législation et au renforcement des capacités à l'intention des autorités chargées de la gestion des catastrophes, à l'appui de l'alerte rapide et de la préparation.

³⁴ Le Bureau du PAM au Pakistan est en rapport avec des établissements universitaires tels que BUITEMS (Université des technologies, du génie et des sciences informatiques du Baloutchistan).

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

61-59. Le PAM appuiera le renforcement des capacités, l'établissement de liens avec les marchés et l'égalité femmes-hommes pour permettre aux communautés de bénéficier durablement de revenus découlant de la vente de marchandises. Les intervenants de premier plan doivent travailler de manière concertée et davantage coordonner leur action. et à cet égard, il faudra donc adopter une démarche cohérente pour déterminer les grandes étapes qui permettront aux bénéficiaires de passer à des activités axées sur les moyens d'existence et les possibilités de revenus contribuant à l'autosuffisance. Il sera également nécessaire de préciser les cibles correspondantes ainsi que les paramètres associés à la définition et aux critères de ce reclassement. Le PAM appuiera par conséquent l'élaboration de cibles et de mesures pertinentes au regard de son action et correspondant aux priorités du Gouvernement ainsi qu'au niveau de cofinancement de ses activités.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, au Pakistan, les personnes les plus susceptibles d'être vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, accèdent plus facilement à une alimentation abordable et nutritive et aux services sociaux de base (éducation, santé et nutrition)

62-60. Cet effet direct du PSP vise à satisfaire les besoins élémentaires des populations vulnérables du Pakistan ~~les plus susceptibles d'être vulnérables~~ en matière d'alimentation et de nutrition. Étant donné que le Pakistan a les moyens de gérer les interventions nutritionnelles, le PAM réorientera progressivement son action vers un appui consultatif au niveau des politiques afin de créer un environnement plus porteur et de faciliter la participation du secteur privé. Cet effet direct du PSP contribuera à la réalisation des ODD 1, 2, 3, 4 et 17.

Effet direct stratégique du PAM

63-61. Cet effet direct du PSP est lié à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

64-62. Cet effet direct du PSP est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

65-63. Cet effet direct du PSP est harmonisé avec l'objectif 16 (faire passer la proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire de 60 pour cent à 30 pour cent) de l'axe IV (énergie, approvisionnement en eau et sécurité alimentaire) du programme Vision 2025 du Pakistan. Il contribue aussi à la réalisation de l'effet 1 du Plan-cadre de coopération et va dans le sens du cadre de décision national relatif à la problématique femmes-hommes, récemment mis en place.

Produits escomptés

- Produit 3: Les institutions publiques bénéficient d'une assistance technique visant la mise en place de services de nutrition et d'un filet de sécurité à dimension nutritionnelle à l'intention des populations les plus susceptibles d'être vulnérables, et tirent profit d'un secteur privé devenu capable d'améliorer la disponibilité des aliments nutritifs spécialisés.

66-64. Le PAM continuera de fournir une assistance technique pour la conception et la mise en œuvre du programme de filets de sécurité du Gouvernement. Il prévoit que d'ici à 2027, ce programme sera entièrement géré par le Gouvernement.

- Produit 4: Les institutions publiques bénéficient d'une assistance technique visant la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale inclusifs, réactifs face aux chocs et fondés sur des éléments factuels, qui permettent de mieux répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des communautés les plus susceptibles d'être vulnérables.

~~67-65.~~ Le PAM appuiera le renforcement des systèmes nationaux de protection sociale en améliorant le ciblage et la collecte et l'analyse des données afin de veiller à ce que les populations ~~les plus susceptibles d'être~~ vulnérables soient repérées et ciblées dans le cadre de l'assistance offerte en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

- Produit 5: Le Gouvernement reçoit un appui pour la mise au point et l'application de plans directeurs nationaux relatifs à l'alimentation scolaire garantissant la distribution quotidienne aux enfants dans les communautés ciblées de repas satisfaisants sur le plan nutritionnel.

~~68-66.~~ Le PAM aidera le Gouvernement à élaborer un plan directeur cohérent, qui guidera la mise en œuvre des initiatives provinciales et fédérales axées sur l'alimentation scolaire et le renforcement des capacités.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir une assistance technique aux administrations provinciales et fédérales pour les aider à mener des interventions nutritionnelles efficaces et contribuer à améliorer l'environnement porteur tout en soutenant la production d'aliments nutritifs par le secteur privé

~~69-67.~~ Le PAM renforcera la capacité des pouvoirs publics à concevoir et à mettre en œuvre des interventions nutritionnelles ainsi qu'à en assurer le suivi, notamment en instaurant un environnement encore plus favorable à la lutte contre la malnutrition. À la faveur du projet axé sur la lutte contre le retard de croissance, le PAM appuiera la mise en place de centres de facilitation qui assureront la distribution de suppléments nutritifs à base de lipides. Il mènera aussi des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et s'emploiera à renforcer les capacités des dispositifs en place au Pakistan dans le secteur de la santé, notamment pour ce qui est de la santé primaire et de la santé procréative, ainsi qu'à consolider les infrastructures.

~~70-68.~~ La mise en œuvre de l'activité 3 comprendra une assistance technique et une collaboration centrées sur les programmes nutritionnels, notamment pour ce qui est de la prévention du retard de croissance, de la gestion communautaire de la lutte contre la malnutrition aiguë et de l'enrichissement des aliments dans des environnements multisectoriels, et l'on s'attachera à nouer des liens avec le secteur privé pour ce qui est de l'enrichissement des aliments.

Activité 4: Déployer des activités de renforcement des capacités à l'intention des administrations provinciales et fédérales afin qu'elles puissent améliorer la conception et la mise en œuvre des filets de sécurité, notamment grâce à l'emploi de modalités hybrides, à un ciblage inclusif et à l'amélioration du suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition ainsi que de l'analyse des données

~~71-69.~~ Le PAM aidera les administrations provinciales et fédérales à intégrer la planification des interventions d'urgence dans les filets de protection sociale afin que ceux-ci permettent de faire plus efficacement face aux chocs.

~~72-70.~~ La mise en œuvre de l'activité 4 prévoira notamment le renforcement des capacités des ministères dans les domaines de la programmation, du suivi et de l'évaluation des activités portant sur la nutrition.

Activité 5: Fournir aux administrations provinciales et fédérales une assistance technique et opérationnelle pour promouvoir la mise en place d'environnements politiques et de programmes propices à l'établissement de dispositifs de filets de sécurité fondés sur la distribution de repas scolaires

73.71. Par son appui, le PAM contribuera au renforcement des filets de sécurité, à l'instauration d'un environnement porteur, à l'élaboration d'un plan directeur relatif aux repas scolaires et à la conception ainsi qu'à la gestion de programmes intégrés de repas scolaires, tout en facilitant le fonctionnement des mécanismes de coordination intersectoriels aux niveaux provincial et fédéral. En l'absence de programme national de repas scolaires, le PAM apporte un appui technique et opérationnel par l'intermédiaire de groupes de travail et de comités directeurs aux niveaux fédéral et provincial.

72. En outre, le PAM s'emploiera à faire connaître l'utilité pour les adolescentes des programmes menés en milieu scolaire qui sont de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes. Au besoin, le PAM appuiera la mise en place et le renforcement des transferts de type monétaire, des programmes relatifs à la santé et à la nutrition à l'école, et des approches dites "mixtes" visant à mieux mettre en valeur le capital humain, en particulier au profit des zones et des populations marginalisées.

74.73. En faisant fond sur le dialogue mené avec les autorités fédérales et provinciales, le PAM continuera à plaider en faveur des programmes de repas scolaires, en prônant notamment la mise en place d'un programme national, au cours des trois à cinq prochaines années.

Partenariats

75.74. Le PAM s'emploiera à mettre en place des partenariats efficaces en mettant à profit des entités telles que le Conseil national de coordination chargé de la nutrition, le Groupe consultatif national, le Forum national sur la nutrition et les entités compétentes au niveau provincial.

75. En outre, le PAM associera son action à celle de partenaires afin de favoriser la mise en œuvre et l'extension des programmes d'alimentation scolaire. Il collaborera avec le secrétariat du programme Ehsaas Nashonuma en vue de la mise en pratique au Pakistan de l'engagement pris dans le cadre de la Coalition mondiale pour les repas scolaires. Au niveau fédéral, le PAM copréside le Groupe des partenaires pour le développement de l'éducation à l'échelle nationale, qui est chargé de coordonner les activités pédagogiques menées dans divers secteurs et, dans ce cadre, il encouragera la création de partenariats.

76. Fort de l'utilité de son rôle en tant que partenaire de choix du Gouvernement, le PAM continuera de renforcer le partenariat qu'il a noué avec les entités des Nations Unies présentes au Pakistan, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement pour faciliter la mise en œuvre des programmes de protection sociale qu'administrent les pouvoirs publics.

77. Le PAM collaborera avec l'Organisation internationale du Travail, la FAO, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le PNUD afin d'élargir la couverture des filets de protection sociale et de renforcer les capacités des autorités provinciales chargées de la protection sociale. Il établira un dialogue avec les institutions financières en vue d'appuyer la programmation d'activités relatives aux repas scolaires, à l'avancement des femmes et à la protection sociale.

Hypothèses

78. Le PAM escompte que le Pakistan allouera suffisamment de fonds pour que puissent être poursuivis les investissements consacrés à la composante à dimension nutritionnelle du programme Ehsaas Nashonuma ~~puissent être poursuivis. Il s'attend aussi à ce que ce programme, lequel devrait être soit~~ la principale priorité du prochain gouvernement.

79. Le PSP repose également sur l'hypothèse que l'engagement pris par le Gouvernement en faveur de la Coalition pour les repas scolaires aboutira à la mise en place d'un plan directeur et se traduira au niveau provincial par la ferme volonté d'affecter des financements suffisants aux programmes de repas scolaires.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

80. Le PAM accroîtra son appui technique ~~au moyen dequ'il apporte aux~~ programmes conçus pour renforcer les systèmes sanitaires et alimentaires existants et s'y intégrer. Le transfert progressif au Gouvernement de la responsabilité des programmes du PAM devrait en principe avoir lieu pendant la période couverte par le présent PSP. Les interventions se rapportant à la gestion communautaire de la malnutrition aiguë et à l'égalité femmes-hommes ont été conçues de telle sorte que leur responsabilité puisse être intégralement transférée au Gouvernement au cours des années à venir.
81. Le PAM fournira une assistance technique afin d'accroître la capacité institutionnelle du Gouvernement à concevoir et à exécuter des interventions nutritionnelles. Il continuera d'appuyer la production de données factuelles et communiquera les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques. Il aidera aussi les ministères et départements clés à concevoir, mettre en œuvre et gérer les activités liées à l'alimentation scolaire, les transferts de type monétaire destinés aux adolescentes et d'autres programmes axés sur la nutrition.
82. Le PAM appuiera également la mise en œuvre des programmes portant sur les moyens d'existence, en travaillant en étroite collaboration avec les administrations des districts pour renforcer leur aptitude à appliquer des programmes en faveur de moyens d'existence durables. Les communautés bénéficieront de possibilités de formation professionnelle et d'activités axées sur l'amélioration des compétences et la génération de revenus qu'étaiera une formation à l'entrepreneuriat destinée à favoriser le développement des micro-entreprises et l'amélioration des liens avec les marchés.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les systèmes alimentaires du Pakistan sont résilients face aux chocs et permettent à toutes les communautés du pays d'accéder à des aliments sains et nutritifs

83. Le PAM s'emploiera avec le Gouvernement à renforcer les mécanismes et les infrastructures qui encadrent la production, le stockage, le transport et la distribution d'aliments nutritifs. Il s'attachera également avec les autorités fédérales et provinciales à préparer les systèmes alimentaires du pays aux effets des changements climatiques et d'autres chocs. ~~L'amélioration des filières peut contribuer au renforcement des~~ Les systèmes de protection sociale seront renforcés grâce à l'amélioration des filières. Le PAM contribuera à l'instauration d'un environnement propice à la lutte contre la malnutrition en garantissant l'accessibilité d'aliments nutritifs, ce notamment en apportant un appui au niveau des politiques et des stratégies. Cet effet direct du PSP contribue à la réalisation des ODD 2, 12 et 17.

Effet direct stratégique du PAM

84. Cet effet direct du PSP est lié à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les population disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

85. Cet effet direct du PSP est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

86. Cet effet direct du PSP est harmonisé avec l'objectif 16 (faire passer la proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire de 60 pour cent à 30 pour cent) de l'axe IV (énergie, approvisionnement en eau et sécurité alimentaire) du programme Vision 2025, qui s'intéresse à la sécurité alimentaire du début à la fin de la chaîne d'approvisionnement. Il contribue en outre à la réalisation de l'effet 3 du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

- Produit 6: Les institutions publiques et le secteur privé disposent de capacités renforcées pour faire en sorte que les systèmes alimentaires soient résilients face aux chocs et équitables et qu'ils tiennent compte de la problématique femmes-hommes et aient une dimension nutritionnelle.
87. Le PAM œuvrera pour que les communautés puissent accéder de manière équitable à des systèmes alimentaires durables. À cette fin, il renforcera notamment les capacités des groupes d'agricultrices, car la majeure partie des femmes actives dans les secteurs structuré et non structuré sont employées dans l'agriculture. L'appui technique qu'apporte le PAM vise à renforcer la capacité du Gouvernement à améliorer les réseaux de chaînes d'approvisionnement.

Activités essentielles

Activité 6: Fournir une assistance technique au Gouvernement et au secteur privé à l'appui du renforcement du système de chaînes d'approvisionnement et de marchés dans le secteur des aliments enrichis et des autres aliments nutritifs

88. Le PAM fournira une assistance technique et mènera des activités de développement des capacités afin de renforcer la résilience des systèmes d'approvisionnement alimentaire face aux chocs, conformément aux engagements nationaux découlant du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021. Le PAM appuiera également l'autonomisation des femmes dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement en vivres du pays, notamment en favorisant des approches des systèmes alimentaires tenant compte de la problématique femmes-hommes.
89. Le PAM fournira un appui technique pour accroître l'efficacité du stockage et de la gestion des réserves de céréales du Pakistan ainsi que pour favoriser l'établissement de conditions propices à l'enrichissement régulier des produits alimentaires, ce en vue d'améliorer l'environnement alimentaire et la chaîne d'approvisionnement en aliments nutritifs. Il diffusera en outre les meilleures pratiques concernant les systèmes d'approvisionnement.

Partenariats

90. Les activités seront planifiées, menées et contrôlées en collaboration avec les partenaires. Le PAM mettra l'accent sur l'assistance technique tandis qu'il reviendra aux partenaires de garantir la disponibilité de ressources suffisantes. Les partenaires clés sont le Gouvernement, y compris les départements chargés de l'alimentation au niveau provincial, les partenaires de l'action humanitaire et du développement (dont la FAO et le PNUD) et le secteur privé.

Hypothèses

91. Le PAM fournira une assistance technique en faisant appel à des compétences spécialisées disponibles en interne ou à l'extérieur, si nécessaire, tandis que les partenaires veilleront à ce que des ressources suffisantes soient disponibles pour la mise en œuvre des activités.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

92. Toutes les activités qui seront entreprises viseront à développer les capacités des partenaires dans la perspective du transfert progressif à ceux-ci de la responsabilité des programmes.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: Au Pakistan, les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs ont accès à une alimentation suffisante et adaptée sur le plan nutritionnel avant, pendant et après les chocs

93. Tout en reconnaissant que des progrès ont été accomplis s'agissant d'améliorer les capacités nationales d'intervention en cas de catastrophe, Le le PAM continuera de compléter et de renforcer les interventions du Gouvernement face aux crises, en fournissant un appui aux secours humanitaires lorsque la demande lui en sera faite.
94. Cet effet direct du PSP fait office de plan d'urgence et vise à appuyer l'action des pouvoirs publics en cas de chocs provoqués par les changements climatiques ou autres catastrophes. Cette activité devrait être réduite à l'essentiel et ne sera lancée qu'à la demande du Gouvernement, si les capacités d'intervention nationales sont insuffisantes. Le PAM entend trouver un équilibre entre les interventions et les mesures d'atténuation relatives aux changements climatiques menées au titre des effets directs 1 et 4, qui vont de pair et devraient lui permettre d'être prêt à agir en cas de choc tout en renforçant la résilience et la préparation des communautés vulnérables.
95. Le PAM prévoit que le rôle qu'il joue en assurant directement des secours d'urgence se réduira considérablement qu'au fur et à mesure que les capacités du le Gouvernement seront encore affermies poursuivra le renforcement de ses capacités. Après un choc, le PAM aidera à recenser les groupes risquant d'être laissés de côté et il facilitera leur accès à l'assistance. Cet effet direct du PSP contribue à la réalisation des ODD 1 et 2.

Effet direct stratégique du PAM

96. Cet effet direct du PSP est lié à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

97. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

98. Cet effet direct du PSP est harmonisé avec l'objectif 16 (faire passer la proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire de 60 pour cent à 30 pour cent) de l'axe IV (énergie, approvisionnement en eau et sécurité alimentaire) du programme Vision 2025 du Pakistan, le Cadre national pour la mise en œuvre de la politique en matière de changements climatiques pour 2014–2030, la Politique nationale de 2013 pour la réduction des risques de catastrophe et le Plan national de gestion des risques de catastrophe pour 2012–2022. Il contribue aussi à la réalisation de l'effet 1 du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

- Produit 7: Avant et pendant les chocs, les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs reçoivent en temps voulu un appui qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
99. Le PAM appuiera les mesures prises pour faire en sorte que les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une alimentation ou des transferts de type monétaire leur permettant de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels quotidiens.

Activités essentielles

Activité 7: Fournir une assistance humanitaire pour subvenir aux besoins alimentaires et nutritionnels essentiels des communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux risques naturels et aux chocs

100. En se coordonnant avec le Gouvernement et les partenaires concernés, le PAM apportera, pendant et après les catastrophes et les chocs, des secours visant à satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels essentiels des communautés touchées par une crise.

Partenariats

101. Les principaux partenaires nationaux du PAM dans le cadre des interventions face aux crises sont les organismes nationaux et provinciaux de gestion des catastrophes, ~~chargés de la coordination opérationnelle des interventions en cas de catastrophe~~. Le PAM assurera aussi la coordination ~~des interventions nécessaires~~ avec ses partenaires ~~clés~~ du système des Nations Unies, dont ONU-Femmes et le FNUAP, ainsi qu'avec d'autres membres du groupe de travail sur la sécurité alimentaire.

Hypothèses

102. L'échelle et la portée de cette activité d'urgence, tout comme ses modalités, ont été déterminées compte tenu de la tendance concernant les demandes d'assistance observée dans le cadre du PSP pour 2018-2022, ainsi que de l'évolution des capacités nationales, des financements et de la structure opérationnelle du PAM. Une intervention de plus grande envergure ou des demandes portant sur d'autres modalités entraîneraient une augmentation du budget du portefeuille de pays.
103. En l'absence de choc donnant lieu à des demandes d'assistance pendant la période couverte par le présent PSP, les fonds à allouer et les activités à mener au titre de cet effet direct du PSP pourraient être minimales.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

104. Au titre de cet effet direct du PSP, il est prévu d'apporter une assistance directe pour compléter le renforcement des capacités envisagé au titre des effets directs 2 et 3 du PSP.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

105. Le PAM fournira une assistance en nature ou des transferts de type monétaire aux bénéficiaires directs au titre des activités 2, 3, 4, 5 et 7. Le PSP étant aussi axé sur le renforcement des capacités, un nombre important de bénéficiaires indirects de niveaux 2 et 3 seront aussi ciblés; figurent parmi eux les personnes qui bénéficient de l'appui apporté par le PAM aux fins du renforcement des capacités de préparation aux situations d'urgence, de la création d'actifs communautaires, du renforcement des capacités des pouvoirs publics, du perfectionnement du ciblage des interventions de protection sociale et de l'amélioration des politiques et stratégies relatives à la prise en main par les instances nationales des programmes d'alimentation scolaire et des systèmes alimentaires.
106. Le nombre de bénéficiaires du PAM devrait rester stable pendant les cinq prochaines années. L'une des principales priorités du PAM sera de renforcer la résilience et de lutter contre la malnutrition par l'intermédiaire des effets directs 1 et 2 du PSP. Toutefois, le nombre de bénéficiaires pourrait quelque peu fluctuer, car certaines interventions ne seront menées que pendant les premières années du PSP.

107. Le PAM aidera le Gouvernement à établir ses priorités et à procéder au ciblage par l'intermédiaire du dispositif national de filets de protection sociale, en utilisant le registre socioéconomique national et en travaillant avec l'Autorité nationale chargée des bases de données et de l'état civil. Si le Gouvernement le lui demande, il procédera à une évaluation des besoins. Les critères de ciblage seront établis compte tenu des zones géographiques et des populations les plus démunies ou les plus à risque, de l'analyse du contexte et de l'orientation stratégique de l'effet direct du PSP, afin de faciliter la fourniture en temps voulu d'une assistance adéquate, en harmonie avec le cycle des programmes.

Le ciblage auquel procédera le PAM pourra être de divers ordres (ciblage global, ciblage géographique, ciblage à assise communautaire ou ciblage reposant sur les données relatives à la vulnérabilité); toutefois, les critères de sélection seront adaptés au contexte. Le PAM prendra aussi en compte à cet égard des aspects transversaux de la vulnérabilité tels que le sexe, l'âge, le handicap et d'autres facteurs. Il veillera à ce que ~~la composition d~~es organes décisionnels dans les communautés ~~soit respectueuse de~~ la parité et ~~soient~~ inclusifs, et à ce que les comités villageois facilitent le recensement des personnes handicapées. Le PAM mettra tout en œuvre pour que l'ensemble des membres de la communauté aient accès à l'information sur un pied d'égalité.

108. Au cours des évaluations, le PAM continuera d'utiliser les questions ciblées mondialement reconnues du Groupe de Washington sur le fonctionnement des individus. Les personnes vivant avec un handicap et leurs aidants seront consultés avant chaque intervention. La prise en compte de la problématique femmes-hommes est essentielle dans le cadre de la sélection, de la conception, du ciblage et de l'exécution des modalités de transfert. Environ 60 pour cent des bénéficiaires directs seront des filles et des femmes. Des mécanismes de protection et de reddition de comptes seront établis pour veiller à ce que les femmes et les filles soient ciblées en toute sécurité. Des sessions de sensibilisation seront aussi organisées avec les communautés par l'intermédiaire du mécanisme communautaire de remontée de l'information du PAM, et l'appui apporté le sera en coordination avec les communautés dans les secteurs où il est nécessaire d'avoir directement accès aux groupes ciblés.

109. ~~Le PAM a déjà conçu des~~ procédures opératoires normalisées ~~du PAM qui~~ reprennent les consignes générales que celui-ci a définies en matière de ciblage et de hiérarchisation des priorités. ~~Avec ses partenaires, il~~ Le PAM mobilisera les communautés afin que le ~~processus de~~ ciblage repose sur les besoins et soit adapté au contexte, et les membres des communautés seront informés de leur droit d'accéder aux données les concernant et de ~~les~~ ~~les vérifier, de les corriger et de les~~ actualiser ~~à tout moment~~. ~~La liste des~~ critères de ciblage ~~seront définis~~ ~~établie~~ à la lumière d'évaluations de la vulnérabilité et des consultations menées avec les communautés et les autres parties prenantes. La liste de critères ci-après a un caractère général et sera révisée et adaptée en fonction des scénarios retenus:

- ménages touchés par un conflit et d'autres catastrophes;
- ménages dont les moyens d'existence ne sont pas durables (travailleurs occasionnels);
- ménages pauvres dirigés par une femme ou un enfant;
- ménages présentant un taux de dépendance élevé;
- ménages comportant au moins une personne handicapée;
- ménages de petits exploitants agricoles pauvres possédant peu de terres cultivables ou d'animaux d'élevage.

110. Le PAM possède une grande expérience des distributions ciblées de vivres, qu'étaient des systèmes internes tels que le système d'appui à la gestion logistique et la plateforme numérique pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts. Dans le cadre ~~de la mise en œuvre~~ du programme Benazir de soutien aux revenus, le PAM fournira au Gouvernement une assistance technique pour l'aider à recenser et à prendre en charge les zones géographiques et les bénéficiaires les plus vulnérables. Il facilitera aussi la mise en place d'un mécanisme communautaire conjoint de remontée de l'information, en collaboration avec le Gouvernement et les parties prenantes, afin d'améliorer la responsabilité à l'égard des populations touchées, tout en garantissant la protection des données personnelles et de la vie privée des bénéficiaires. En outre, le PAM collaborera avec des fonctionnaires nationaux et provinciaux et des groupes vulnérables dans le cadre d'analyses participatives des risques liés à la protection, et s'emploiera à renforcer les moyens utilisés pour répertorier les besoins qui sont ceux des personnes handicapées.

**TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ
(TOUTES ANNÉES CONFONDUES)**

| Effet direct du plan stratégique de pays | Produit | Activité | Modalité | Groupe de bénéficiaires | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | Total |
|--|----------------|----------------|---------------------------------|-------------------------|----------------|------------------|----------------|----------------|------------------|------------------|
| 1 | 2 | 2 | Produits alimentaires en nature | Filles | 7 300 | 7 300 | 7 300 | 7 300 | 7 300 | 36 500 |
| | | | | Garçons | 8 000 | 8 000 | 8 000 | 8 000 | 8 000 | 40 000 |
| | | | | Femmes | 8 000 | 8 000 | 8 000 | 8 000 | 8 000 | 40 000 |
| | | | | Men | 7 900 | 7 900 | 7 900 | 7 900 | 7 900 | 39 500 |
| | | | | Total partiel | 31 200 | 31 200 | 31 200 | 31 200 | 31 200 | 156 000 |
| | | | Transferts de type monétaire | Filles | 82 400 | 82 400 | 82 400 | 82 400 | 82 400 | 412 000 |
| | | | | Garçons | 89 800 | 89 800 | 89 800 | 89 800 | 89 800 | 449 000 |
| | | | | Femmes | 90 000 | 90 000 | 90 000 | 90 000 | 90 000 | 450 000 |
| | | | | Hommes | 88 800 | 88 800 | 88 800 | 88 800 | 88 800 | 444 000 |
| | | | | Total partiel | 351 000 | 351 000 | 351 000 | 351 000 | 351 000 | 1 755 000 |
| Total | 382 200 | 382 200 | 382 200 | 382 200 | 382 200 | 1 911 000 | | | | |
| 2 | 3 | 3 | Produits alimentaires en nature | Filles | 251 900 | 238 600 | 213 100 | 233 700 | 248 400 | 1 185 700 |
| | | | | Garçons | 262 100 | 248 400 | 221 900 | 243 300 | 258 600 | 1 234 300 |
| | | | | Femmes | 419 000 | 415 000 | 390 000 | 456 000 | 501 000 | 2 181 000 |
| | | | | Hommes | - | - | - | - | - | - |
| | | | | Total | 933 000 | 902 000 | 825 000 | 933 000 | 1 008 000 | 4 601 000 |
| | 4 | 4 | Transferts de type monétaire | Filles | - | 38 100 | 38 100 | 19 100 | 9 500 | 38 100 |
| | | | | Garçons | - | 41 600 | 41 600 | 20 800 | 10 400 | 41 600 |
| | | | | Femmes | 21 000 | 63 700 | 65 500 | 20 800 | 10 300 | 65 500 |
| | | | | Hommes | - | 41 100 | 41 100 | 20 600 | 10 400 | 41 100 |
| | | | | Total | 21 000 | 184 500 | 186 300 | 81 300 | 40 600 | 186 300 |
| | 5 | 5 | Bons-produits | Filles | 1 500 | 1 500 | 1 500 | - | - | 2 100 |
| | | | | Garçons | 1 500 | 1 500 | 1 500 | - | - | 2 100 |
| | | | | Femmes | - | - | - | - | - | - |

**TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ
(TOUTES ANNÉES CONFONDUES)**

| Effet direct du plan stratégique de pays | Produit | Activité | Modalité | Groupe de bénéficiaires | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | Total |
|--|---------|----------|---------------------------------|-------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | | | | Hommes | - | - | - | - | - | |
| | | | | Total partiel | 3 000 | 3 000 | 3 000 | - | - | 4 200 |
| | | | Transferts de type monétaire | Filles | - | 1 500 | 1 500 | 1 500 | - | 2 100 |
| | | | | Garçons | - | 1 500 | 1 500 | 1 500 | - | 2 100 |
| | | | | Femmes | - | - | - | - | - | - |
| | | | | Hommes | - | - | - | - | - | - |
| | | | | Total partiel | | 3 000 | 3 000 | 3 000 | - | - |
| | | | Total | | 3 000 | 6 000 | 6 000 | 3 000 | - | 8 400 |
| 4 | 7 | 7 | Produits alimentaires en nature | Filles | 7 700 | 7 700 | 6 100 | 9 100 | 7 700 | 38 300 |
| | | | | Garçons | 8 300 | 8 300 | 6 600 | 10 000 | 8 300 | 41 500 |
| | | | | Femmes | 8 300 | 8 300 | 6 700 | 10 000 | 8 300 | 41 600 |
| | | | | Hommes | 8 200 | 8 200 | 6 600 | 9 900 | 8 200 | 41 100 |
| | | | | Total partiel | 32 500 | 32 500 | 26 000 | 39 000 | 32 500 | 162 500 |
| | | | Transferts de type monétaire | Filles | 9 100 | 9 100 | 9 100 | 9 100 | 9 100 | 45 500 |
| | | | | Garçons | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 50 000 |
| | | | | Femmes | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 50 000 |
| | | | | Hommes | 9 900 | 9 900 | 9 900 | 9 900 | 9 900 | 49 500 |
| | | | | Total partiel | 39 000 | 39 000 | 39 000 | 39 000 | 39 000 | 195 000 |
| | | | Total | 71 500 | 71 500 | 65 000 | 78 000 | 71 500 | 357 500 | |
| Total (hors chevauchement) | | | | | 1 410 700 | 1 546 200 | 1 464 500 | 1 477 500 | 1 502 300 | 7 064 200 |

4.2 Transferts

111. L'assistance sera fournie sous forme de vivres, de transferts de type monétaire ou d'activités axées sur le renforcement des capacités. Les possibilités d'opter pour des approches dites "mixtes" (transferts en nature et de type monétaire) seront étudiées et, lorsque les transferts en espèces seront possibles et représenteront la solution la plus adéquate, le PAM passera de l'assistance en nature aux transferts de type monétaire.
112. Une évaluation de la faisabilité tenant compte des infrastructures techniques, des préférences des bénéficiaires et des risques en matière de protection éclairera le choix des mécanismes de transfert monétaire.
113. Pour chaque projet, la valeur des transferts de type monétaire sera adaptée aux objectifs correspondants et aux effets directs du PSP. Les activités comprendront des initiatives visant à générer des revenus, conçues de manière à aider les bénéficiaires à satisfaire leurs besoins essentiels et à réduire la nécessité de recourir à des mécanismes de survie préjudiciables. Ces interventions d'appui seront définies à la lumière du panier de dépenses minimum utilisé récemment.

114. Le bureau de pays a mis en place des infrastructures techniques et opérationnelles aux fins de la réalisation des transferts de type monétaire, élargissant la couverture et l'accès en s'appuyant sur sept prestataires de services sur le terrain. Il a aussi établi trois mécanismes destinés à faciliter l'exécution, à savoir la cartographie des sites sur lesquels effectuer des transferts de type monétaire, reposant sur des études de faisabilité menées par le PAM, la conception de procédures opératoires normalisées pour les transferts de type monétaire et l'établissement d'un registre des risques assorti d'une liste des partenaires coopérants susceptibles d'être sollicités pour les transferts de type monétaire.
115. L'assortiment de produits alimentaires en nature permettra de répondre aux besoins quotidiens en matière de sécurité alimentaire et de lutter contre la malnutrition aiguë et chronique; il contiendra notamment des aliments nutritifs spécialisés. Des bons-produits seront utilisés si le contexte le permet et s'il est possible d'y recourir en pratique, les produits étant procurés par des fournisseurs préalablement sélectionnés. La couverture sera adaptée aux objectifs de chaque projet et aux effets directs du PSP.
116. Parmi les activités axées sur le renforcement des capacités figurera le transfert de savoir-faire technique passant par la formation et l'appui apporté à l'élaboration des politiques. Dans le cadre de ces activités, le PAM appliquera ses procédures classiques, notamment en ce qui concerne les plans de travail annuels, le financement et les achats.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

117. Un examen des effectifs dont les bureaux de terrain du PAM ont besoin à l'échelle provinciale, ainsi que des moyens nécessaires en matière d'appui, a été effectué pour s'assurer que le PAM peut apporter son concours aux discussions sur les politiques et les questions opérationnelles menées au niveau des provinces.
118. Afin que les bureaux de terrain puissent fournir un appui efficace sur les plans opérationnel, technique et politique à l'échelle des provinces, le PAM a élaboré à l'intention des bureaux de section des plans de travail mettant l'accent sur la participation à l'élaboration des politiques et sur la prise en compte des questions relatives à la problématique femmes-hommes et à la protection.

4.4 Partenariats

119. Actuellement, le PAM développe ses partenariats dans les provinces et travaille en étroite collaboration avec les départements des administrations fédérales et provinciales chargés de la santé (sur les programmes nutritionnels), de l'éducation (sur les programmes en milieu scolaire) et de l'agriculture (sur les programmes relatifs aux moyens d'existence en milieu rural).
120. Au niveau fédéral, le principal partenaire du PAM est le Ministère de l'atténuation de la pauvreté et de la protection sociale, qui gère tous les filets de sécurité nationaux.
121. Le PAM travaille en étroite collaboration avec la FAO à la réalisation d'évaluations conjointes des besoins et à l'exécution conjointe d'activités portant sur les moyens d'existence en milieu rural (création d'actifs et formation). Il travaille aussi en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le FNUAP et l'Organisation mondiale de la Santé au développement de la capacité du système de soins de santé primaire en matière de gestion communautaire des programmes de lutte contre la malnutrition et à la reprise des activités scolaires interrompues par la pandémie de COVID-19.

122. Le PAM travaille également en partenariat avec des organisations non gouvernementales (ONG), des établissements universitaires et des centres de réflexions à la mise en œuvre d'activités humanitaires et de développement. Il collabore avec les ONG partenaires en mettant à profit leur proximité primordiale avec les bénéficiaires, ainsi que leur connaissance de ceux-ci et leur accès à eux. ~~Toutefois, les contributions financières des ONG ont beaucoup baissé.~~

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

123. Une stratégie de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes et des questions de protection donnera un cadre au suivi des interventions, reposant sur des indicateurs de produit et d'effet direct et des indicateurs transversaux. Pour ce qui est du renforcement des capacités, le PAM réalisera des entretiens, étudiera la documentation, mènera des enquêtes et conduira des ateliers de validation. Dans le cas des programmes conjoints financés par le Gouvernement, les indicateurs de performance seront intégrés dans les dispositifs publics existants de collecte de données. Afin que le suivi et l'exploitation des constatations soient effectués en toute indépendance et intégrité, le PAM examinera les informations obtenues à la lumière du suivi et d'études qu'il fait réaliser de manière indépendante. La boîte à outils du PAM pour le renforcement des capacités du pays permettra d'assurer le suivi des résultats des interventions axées sur le renforcement des capacités et l'assistance technique.
124. ~~Toutes~~ Il Les activités de suivi seront menées conformément au cadre de suivi des résultats institutionnels du PAM, et des informations seront collectées sur les processus, les produits, les effets directs et les indicateurs transversaux pertinents. Le personnel du PAM assurera le suivi des activités et consultera les groupes concernés par les filets de sécurité afin d'évaluer les incidences positives et négatives. S'il n'est pas possible de rencontrer les personnes concernées, un suivi à distance sera associé à des contrôles ponctuels aléatoires effectués sur place pour veiller à ce que la couverture soit adéquate, y compris dans le cas des groupes les plus susceptibles d'être vulnérables, comme les femmes et les personnes handicapées inclusive.
125. ~~Étant donné que des activités visant à renforcer les capacités sont prévues dans le cadre de tous les effets directs du PSP,~~ Il le bureau de pays élaborera une stratégie de renforcement des capacités et d'assistance technique qui décrira clairement les actions envisagées. De vastes consultations dirigées par le Gouvernement et menées avec les parties prenantes ainsi que des analyses systématiques des capacités renforceront les interventions multisectorielles. Un système de mesure des connaissances et de la performance afférentes aux activités de renforcement des capacités du pays sera mis en place. Les recommandations découlant des évaluations³⁵ seront appliquées avec l'appui des unités techniques du PAM en vue de l'établissement de mécanismes d'évaluation des résultats et de communication de l'information correspondante.
126. Des examens spéciaux, des analyses qualitatives, des travaux de recherche et une évaluation indépendante décentralisée seront réalisés aux fins de la reddition de comptes et de l'apprentissage. Un examen à mi-parcours sera mené pendant la troisième année du PSP et une évaluation indépendante du PSP sera réalisée l'avant-dernière année de son exécution. L'évaluation d'impact indépendante consacrée au programme Ehsaas Nashonuma qui est en cours permettra de donner des assurances au sujet des résultats obtenus.

³⁵ En particulier les documents intitulés *WFP Policy on Capacity Development: An Update on Implementation (2009)* et *Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs au renforcement des capacités des pays tirés des évaluations décentralisées.*

127. Afin de garantir la responsabilité à l'égard des populations touchées, un mécanisme communautaire de remontée de l'information ~~a été mis en place, qui~~ est étayé par un logiciel de base de données (appelé "SugarCRM"). Le PAM fera en sorte que les personnes ~~les plus susceptibles d'être~~ vulnérables soient en mesure d'utiliser ce mécanisme, de manière à ce que ses programmes puissent être adaptés si nécessaire. Par ailleurs, ce mécanisme permet le signalement en toute confidentialité ~~des problèmes en lien avec la protection contre des cas d'~~ exploitation et ~~d'les~~ atteintes sexuelles, ~~qui sont traités par des membres du personnel qui se consacrent à cette tâche~~. Le bureau de pays sollicite aussi des réseaux sociaux formels et informels, y compris d'autres organismes des Nations Unies, les groupes chargés de la protection et les organisations de défense des droits des femmes, pour lutter contre les violences sexistes.

5.2 Gestion des risques

128. Des mesures ciblées d'atténuation des risques sont définies dans le registre des risques du bureau de pays, qui sera régulièrement mis à jour pendant la mise en œuvre du PSP.

Risques stratégiques

129. ~~Le PAM doit faire face à des~~ Parmi les risques stratégiques ~~figurent, à savoir~~ l'insuffisance du nombre de partenaires coopérants disponibles, le manque de contributions souples, l'insuffisance du financement consacré aux activités essentielles liées aux programmes, l'aggravation de l'insécurité alimentaire due à la récession économique, ~~une accentuation de l'inflation globale et de celle touchant les~~ l'augmentation des prix des produits alimentaires et l'accentuation de l'instabilité économique, ainsi que les risques liés à la COVID-19 ainsi que les phénomènes météorologiques extrêmes. Il existe d'autres risques, tels que les conflits qui se déroulent dans certaines zones du Baloutchistan et dans les districts récemment fusionnés du Khyber Pakhtunkhwa à la frontière de l'Afghanistan, l'instabilité politique, les inégalités entre les femmes et les hommes ou encore les aléas naturels.

130. ~~Le PAM s'attachera à~~ Pour remédier aux goulets d'étranglement sur le plan du financement, au moyen d'activités de sensibilisation, du renforcement des partenariats et du cofinancement de programmes avec le Gouvernement, et à l'aide de fonds d'amorçage ou de démarrage destinés aux interventions menées en collaboration avec celui-ci Le PAM ~~plaidera pour que les fonds alloués par les donateurs puissent être utilisés à l'appui des programmes menés conjointement avec le Gouvernement ou comme fonds de démarrage pour les interventions assurées en collaboration avec les pouvoirs publics~~. Les risques naturels et les problèmes régionaux qui provoquent une insécurité alimentaire à grande échelle ~~sont seront~~ atténués grâce à l'appui apporté au Gouvernement pour l'aider à intervenir face aux catastrophes, et à cet égard, le bureau de pays mettra régulièrement à jour ses plans de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise ainsi que ses plans de secours.

Risques opérationnels

131. Sur le plan de la mise en œuvre, les principaux risques englobent le manque de moyens financiers, le taux élevé de rotation du personnel et la capacité insuffisante des partenaires ainsi que les problèmes de représentation géographique tenant aux restrictions imposées par le Gouvernement. Pour renforcer l'application du principe de responsabilité, le PAM utilisera des mécanismes d'examen de la situation des bénéficiaires, mettra à jour le registre des risques, procédera à des examens de la performance et veillera à la prise en compte généralisée de questions transversales telles que la problématique femmes-hommes et la protection.

132. La COVID-19 expose les bénéficiaires et les partenaires à des risques sanitaires et a eu des répercussions sur la mise en œuvre des projets car elle a entravé le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et des marchés, ralenti la fourniture de biens et de services, et entraîné des fluctuations des coûts. Les perturbations seront atténuées grâce à l'analyse des marchés, à la cartographie des chaînes d'approvisionnement, notamment l'évaluation de la résilience des chaînes d'approvisionnement à l'échelle nationale et provinciale, aux achats, au prépositionnement de vivres et à l'examen des contrats conclus avec les prestataires de services de transport et les fournisseurs de vivres.

132.133. Dans certaines zones d'intervention, les menaces qui pèsent sur la sécurité des bénéficiaires (en particulier les femmes et les enfants) ainsi que des travailleurs humanitaires et des agents d'aide au développement persistent tant que les interventions ne sont pas menées dans le respect de normes et directives clés, notamment les procédures opératoires normalisées axées sur l'amélioration de la santé et de la sécurité.

Risques fiduciaires

133.134. La COVID-19 s'accompagne de risques fiduciaires liés à l'exposition du personnel, aux mesures de quarantaine et aux périodes de maladie. Le relâchement des efforts et la corruption constituent des risques supplémentaires. Le PAM dispose de procédures opératoires normalisées pour faire face à ces risques. Les dispositions relatives à la déclaration annuelle de situation financière et de conflits d'intérêts seront strictement appliquées et les membres du personnel seront encouragés à suivre des cours en ligne portant sur la sensibilisation à la lutte contre la fraude et la corruption, et sur la gestion des risques. Des mécanismes permettant de recueillir les observations des bénéficiaires seront prévus et les procédures opératoires normalisées correspondantes seront appliquées.

~~134. Pendant les interventions, les bénéficiaires et le personnel sont exposés à de graves risques pesant sur leur santé, leur sûreté et leur sécurité. Les travailleurs sanitaires qui s'occupent de la santé des femmes et le personnel des ONG sont des proies faciles pour les groupes terroristes.~~

~~135. Des procédures opératoires normalisées seront utilisées pour protéger et améliorer la santé et la sécurité du personnel, des bénéficiaires et des parties prenantes concernées pendant les interventions.~~

136.135. Les projets seront examinés ~~tout au long du cycle y relatif~~ en mettant l'accent sur la programmation fondée sur les droits, l'égalité femmes-hommes et la protection des personnes handicapées. Des mécanismes de signalement appropriés permettront d'assurer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et les partenaires coopérants seront évalués par des membres du personnel et des référents spécialement chargés de cette tâche et dûment formés à cette fin.

Risques financiers

137.136. Les variations du cours des devises pourraient provoquer une hausse des coûts liés aux programmes et une baisse du pouvoir d'achat. Les soldes de trésorerie détenus en monnaies autres que le dollar seront limités autant que possible et les dollars seront convertis en monnaie locale selon que de besoin.

5.3 Garanties sociales et environnementales

138.137. Les activités entrant dans le cadre du PSP, y compris l'assistance alimentaire pour la création d'actifs, seront sélectionnées en fonction de leurs éventuelles incidences sociales et environnementales et feront l'objet d'un suivi à cet égard.

139,138. Le bureau de pays utilise à cet effet la liste de vérification établie par le PAM. Si des risques ou des dangers pour l'environnement devaient être constatés, il serait demandé aux parties prenantes, y compris les communautés recevant une assistance et les partenaires coopérants, de prendre des mesures correctives. Le suivi des processus et des effets directs portera notamment sur les mesures de protection d'ordre social et des éléments tels que la problématique femmes-hommes et la responsabilité à l'égard des populations touchées.

140,139. Un système de gestion environnementale sera adopté comme le prévoit le cadre pour la durabilité environnementale et sociale du PAM afin de réduire les répercussions sur l'environnement. Seront particulièrement pris en considération l'efficacité énergétique, la gestion des déchets et de l'eau, les achats responsables et la réduction du nombre de voyages en avion non indispensables.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

141,140. Au titre de l'effet direct 2, le budget quinquennal du PSP permettra de mener des interventions nutritionnelles prévoyant une assistance alimentaire directe associée à des activités de renforcement des capacités. Étant donné que le PAM met de plus en plus l'accent sur les activités visant à renforcer la résilience, une partie du budget total est affectée aux interventions de ce type au titre de l'effet direct 1, qui est axé sur les activités de renforcement des capacités et l'assistance monétaire et alimentaire directe. Des interventions face aux crises sont prévues au titre de l'effet direct 4. Des interventions visant à renforcer les systèmes alimentaires sont inscrites au budget de l'effet direct 3, dans le cadre du renforcement des capacités. La problématique femmes-hommes sera prise en compte de manière systématique dans le cadre de toutes les activités; 15 pour cent du budget du portefeuille de pays seront affectés à la promotion de l'égalité femmes-hommes. Le bureau de pays continuera d'appliquer la bonne pratique consistant à allouer 5 pour cent du budget à des initiatives en faveur de l'égalité femmes-hommes menées dans le cadre d'accords de partenariat sur le terrain.

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)

| Effet direct du plan stratégique de pays | Activité | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | Total |
|--|----------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 1 | 1 | 8 028 715 | 11 774 648 | 12 108 405 | 11 931 586 | 9 686 627 | 53 529 979 |
| | 2 | 12 531 613 | 12 427 396 | 12 775 902 | 12 718 424 | 13 153 894 | 63 607 229 |
| 2 | 3 | 102 823 293 | 108 084 486 | 99 798 299 | 125 778 147 | 140 771 610 | 577 255 834 |
| | 4 | 2 295 268 | 13 156 484 | 14 996 003 | 6 972 245 | 2 698 956 | 40 118 957 |
| | 5 | 2 385 253 | 2 517 590 | 1 837 210 | 1 358 378 | 1 015 968 | 9 114 400 |
| 3 | 6 | 1 786 124 | 1 791 247 | 1 836 833 | 1 822 714 | 2 126 516 | 9 363 433 |
| 4 | 7 | 5 877 358 | 6 129 727 | 5 764 544 | 5 148 439 | 4 876 515 | 27 796 582 |
| Total | | 135 727 624 | 155 881 578 | 149 117 194 | 165 729 932 | 174 330 086 | 780 786 414 |

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

142.141. Les ressources prévues au titre des effets directs du PSP montrent que le PAM reste déterminé à combler les déficits de capacités du Gouvernement en matière de mise en œuvre des programmes pour l'aider à atteindre les ODD. Les fonds alloués par les donateurs habituels ont considérablement diminué, et le PAM recherchera donc des financements auprès de nouveaux donateurs, par exemple au moyen de son plan d'action en matière de partenariat qui dresse la carte des nouvelles sources auprès desquelles des fonds seraient susceptibles d'être mobilisés aux fins de la mise en œuvre du PSP. Le Gouvernement fait partie des principaux donateurs mais attend du PAM qu'il fournisse des contributions parallèles.

143.142. Le PAM examinera avec les autorités fédérales et provinciales les possibilités de programmation et de financement conjoints, tout en continuant de mobiliser des ressources auprès de donateurs internationaux. La situation en vigueur au Pakistan sur le plan du développement et les tendances actuelles en matière de financement ont entraîné un recul des activités du type de celles prévues au titre de l'effet direct 1 du PSP. Le Gouvernement continue d'investir dans les activités décrites au titre de l'effet direct 2 et, dans une moindre mesure, dans celles relevant de l'effet direct 3.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE PAKISTAN (JANVIER 2023–DÉCEMBRE 2027)

ODD 2: Faim zéro**Cible 1 de l'ODD 2: Accès à l'alimentation**

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les communautés du Pakistan les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs sont plus résilientes et disposent de capacités renforcées leur permettant d'améliorer leurs moyens d'existence

Effet direct stratégique 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Des mécanismes plus efficaces sont mis en place pour assurer la coordination des activités des acteurs humanitaires et les capacités sont renforcées dans le domaine de la gestion des catastrophes.

Le Gouvernement continue d'apporter son appui et des certificats de non-objection sont établis dans les délais impartis pour les partenaires coopérants.

Indicateurs d'effet direct

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Activités et produits

1. Mener une action de renforcement des capacités à l'appui des infrastructures, des systèmes et des services publics de préparation aux situations d'urgence et d'intervention face aux crises pour permettre aux communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux catastrophes de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels (1.1: Préparation aux situations d'urgence et action immédiate)

1. Les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs recueillent les fruits des capacités renforcées dont disposent les pouvoirs publics s'agissant de mettre en œuvre des politiques et des stratégies relatives aux changements climatiques, d'anticiper les chocs et de s'y préparer afin d'atténuer les risques, et de fournir en temps voulu un appui aux personnes touchées par une crise avant et après les chocs (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Mettre en œuvre des initiatives favorisant l'adaptation à long terme, le développement des compétences, l'accès aux actifs, l'établissement de liens avec l'agriculture, l'inclusion financière et le financement de la gestion des risques afin de renforcer les moyens d'existence des communautés les plus susceptibles d'être vulnérables (1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

2. Les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux catastrophes et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle bénéficient d'activités génératrices de revenus et accèdent à des services liés notamment à l'information, à l'acquisition de compétences et au financement de la gestion des risques, ce qui accroît leur résilience et améliore leurs moyens d'existence (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux catastrophes et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle bénéficient d'activités génératrices de revenus et accèdent à des services liés notamment à l'information, à l'acquisition de compétences et au financement de la gestion des risques, ce qui accroît leur résilience et améliore leurs moyens d'existence (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux catastrophes et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle bénéficient d'activités génératrices de revenus et accèdent à des services liés notamment à l'information, à l'acquisition de compétences et au financement de la gestion des risques, ce qui accroît leur résilience et améliore leurs moyens d'existence (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux catastrophes et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle bénéficient d'activités génératrices de revenus et accèdent à des services liés notamment à l'information, à l'acquisition de compétences et au financement de la gestion des risques, ce qui accroît leur résilience et améliore leurs moyens d'existence (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux catastrophes et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle bénéficient d'activités génératrices de revenus et accèdent à des services liés notamment à l'information, à l'acquisition de compétences et au financement de la gestion des risques, ce qui accroît leur résilience et améliore leurs moyens d'existence (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: Au Pakistan, les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs ont accès à une alimentation suffisante et adaptée sur le plan nutritionnel avant, pendant et après les chocs

Effet direct stratégique 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

L'assistance alimentaire dont ont besoin les populations touchées est déterminée rapidement et des plans sont efficacement mis en avant pour répondre aux besoins ainsi définis.

Il est possible d'intervenir en toute sécurité dans les zones touchées.

Des fonds sont disponibles en temps voulu et les conditions en vigueur sur les marchés permettent la mise en œuvre des programmes.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

7. Fournir une assistance humanitaire pour subvenir aux besoins alimentaires et nutritionnels essentiels des communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux risques naturels et aux chocs (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

7. Avant et pendant les chocs, les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs reçoivent en temps voulu un appui qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

7. Avant et pendant les chocs, les communautés les plus susceptibles d'être vulnérables face aux changements climatiques et à d'autres chocs reçoivent en temps voulu un appui qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 2 de l'ODD 2: Élimination de la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, au Pakistan, les personnes les plus susceptibles d'être vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, accèdent plus facilement à une alimentation abordable et nutritive et aux services sociaux de base (éducation, santé et nutrition)

Effet direct stratégique 2: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Tient
compte de
la nutrition

Indicateurs d'effet direct

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Taux d'obtention de diplôme/taux d'achèvement des études

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a apporté un appui technique

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (par niveau)

Stratégie de transition pour les activités en faveur de la santé et de la nutrition à l'école et les activités d'alimentation scolaire, élaborée avec l'appui du PAM

Activités et produits

3. Fournir une assistance technique aux administrations provinciales et fédérales pour les aider à mener des interventions nutritionnelles efficaces et contribuer à améliorer l'environnement porteur tout en soutenant la production d'aliments nutritifs par le secteur privé (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

3. Les institutions publiques bénéficient d'une assistance technique visant la mise en place de services de nutrition et d'un filet de sécurité à dimension nutritionnelle à l'intention des populations les plus susceptibles d'être vulnérables, et tirent profit d'un secteur privé devenu capable d'améliorer la disponibilité des aliments nutritifs spécialisés (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3. Les institutions publiques bénéficient d'une assistance technique visant la mise en place de services de nutrition et d'un filet de sécurité à dimension nutritionnelle à l'intention des populations les plus susceptibles d'être vulnérables, et tirent profit d'un secteur privé devenu capable d'améliorer la disponibilité des aliments nutritifs spécialisés (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3. Les institutions publiques bénéficient d'une assistance technique visant la mise en place de services de nutrition et d'un filet de sécurité à dimension nutritionnelle à l'intention des populations les plus susceptibles d'être vulnérables, et tirent profit d'un secteur privé devenu capable d'améliorer la disponibilité des aliments nutritifs spécialisés (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3. Les institutions publiques bénéficient d'une assistance technique visant la mise en place de services de nutrition et d'un filet de sécurité à dimension nutritionnelle à l'intention des populations les plus susceptibles d'être vulnérables, et tirent profit d'un secteur privé devenu capable d'améliorer la disponibilité des aliments nutritifs spécialisés (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

4. Déployer des activités de renforcement des capacités à l'intention des administrations provinciales et fédérales afin qu'elles puissent améliorer la conception et la mise en œuvre des filets de sécurité, notamment grâce à l'emploi de modalités hybrides, à un ciblage inclusif et à l'amélioration du suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition ainsi que de l'analyse des données (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

4. Les institutions publiques bénéficient d'une assistance technique visant la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale inclusifs, réactifs face aux chocs et fondés sur des éléments factuels, qui permettent de mieux répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des communautés les plus susceptibles d'être vulnérables (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

4. Les institutions publiques bénéficient d'une assistance technique visant la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale inclusifs, réactifs face aux chocs et fondés sur des éléments factuels, qui permettent de mieux répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des communautés les plus susceptibles d'être vulnérables (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

4. Les institutions publiques bénéficient d'une assistance technique visant la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale inclusifs, réactifs face aux chocs et fondés sur des éléments factuels, qui permettent de mieux répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des communautés les plus susceptibles d'être vulnérables (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

5. Fournir aux administrations provinciales et fédérales une assistance technique et opérationnelle pour promouvoir la mise en place d'environnements politiques et de programmes propices à l'établissement de dispositifs de filets de sécurité fondés sur la distribution de repas scolaires (1.5: Programmes en milieu scolaire)

5. Le Gouvernement reçoit un appui pour la mise au point et l'application de plans directeurs nationaux relatifs à l'alimentation scolaire garantissant la distribution quotidienne aux enfants dans les communautés ciblées de repas satisfaisants sur le plan nutritionnel (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

5. Le Gouvernement reçoit un appui pour la mise au point et l'application de plans directeurs nationaux relatifs à l'alimentation scolaire garantissant la distribution quotidienne aux enfants dans les communautés ciblées de repas satisfaisants sur le plan nutritionnel (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

5. Le Gouvernement reçoit un appui pour la mise au point et l'application de plans directeurs nationaux relatifs à l'alimentation scolaire garantissant la distribution quotidienne aux enfants dans les communautés ciblées de repas satisfaisants sur le plan nutritionnel (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

Cible 4 de l'ODD 2 : Systèmes alimentaires durables

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2027, les systèmes alimentaires du Pakistan sont résilients face aux chocs et permettent à toutes les communautés du pays d'accéder à des aliments sains et nutritifs

Effet direct stratégique 3: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Des interventions et des stratégies pertinentes sont élaborées conformément aux engagements pris lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits**6. Fournir une assistance technique au Gouvernement et au secteur privé à l'appui du renforcement du système de chaînes d'approvisionnement et de marchés dans le secteur des aliments enrichis et des autres aliments nutritifs (1.9: Mesures de protection contre les chocs climatiques)**

6. Les institutions publiques et le secteur privé disposent de capacités renforcées pour faire en sorte que les systèmes alimentaires soient résilients face aux chocs et équitables et qu'ils tiennent compte de la problématique femmes-hommes et aient une dimension nutritionnelle (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

En mode révision

ODD 2: Faim zéro**CC.1. Protection****Indicateurs transversaux**

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le PAM respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle**Indicateurs transversaux**

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Pourcentage de bureaux de pays et d'unités du PAM respectant ou dépassant les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Pourcentage de bureaux de pays dotés d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Nombre de bureaux de pays disposant d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Pourcentage de bureaux du PAM appliquant un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

| RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------------------------|---|------------------------------|--|--|------------------------------------|--|--------------------------------------|--|-----------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------------|--|
| | Effet direct 1 du PSP | | | Effet direct 2 du PSP | | | | | | | Effet direct 3 du PSP | | Effet direct 4 du PSP | |
| | Activité 1 | Activité 2 | | Activité 3 | | | Activité 4 | | Activité 5 | | Activité 6 | Activité 7 | | |
| Type d'activité | Préparation aux situations d'urgence | Amélioration de la résilience et des moyens d'existence | | Appui aux interventions nutritionnelles | | | Renforcement de la protection sociale | | Mise en œuvre des repas scolaires | | Systèmes alimentaires | Intervention d'urgence | | |
| Sous-activité | s. o. | | | Prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë | | Prévention du retard de croissance | | Assistance complémentaire en espèces | Ensemble de mesures de soutien aux ménages | Repas scolaires (pain plat) | Repas scolaires | s. o. | | |
| Type de bénéficiaire | | Ménages | Ménages | Enfant | Filles et femmes enceintes et jeunes mères | Enfant | Filles et femmes enceintes et jeunes mères | Individus | Individus | Principaux | Principaux | Ménages | Ménages | |
| Modalité | | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire | Produits alimentaires | | Produits alimentaires | | Transferts de type monétaire | Transferts de type monétaire | Bons | Transferts de type monétaire | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire | |
| Supplément nutritif à base de lipides (Mamta) – filles et femmes enceintes, et jeunes mères | | | | | 150 | | 175 | | | | | | | |
| Total | | 523 | | 100 | 150 | 50 | 175 | | | | | 523 | | |
| Total kcal/jour | | 1,887* | | 520*** | 780*** | 260*** | 282*** | | | | | 1887* | | |
| % de kcal d'origine protéique | | 14,2 | | 100 | 100 | 10 | 13 | | | | | 14,2 | | |
| Transferts de type monétaire (<i>dollars/famille/mois</i>) | | | 0,21** | | | | | 0,185 | 0,228 | 17**** | 0,37 | | 0,21** | |

| RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--------------------------------------|---|------------------------------|--|---|------------------------------------|---|---------------------------------------|--|-----------------------------------|------------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------------|
| | Effet direct 1 du PSP | | | Effet direct 2 du PSP | | | | | | | | Effet direct 3 du PSP | Effet direct 4 du PSP | |
| | Activité 1 | Activité 2 | | Activité 3 | | | | Activité 4 | | Activité 5 | | Activité 6 | Activité 7 | |
| Type d'activité | Préparation aux situations d'urgence | Amélioration de la résilience et des moyens d'existence | | Appui aux interventions nutritionnelles | | | | Renforcement de la protection sociale | | Mise en œuvre des repas scolaires | | Systemes alimentaires | Intervention d'urgence | |
| Sous-activité | s. o. | | | Prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë | | Prévention du retard de croissance | | Assistance complémentaire en espèces | Ensemble de mesures de soutien aux ménages | Repas scolaires (pain plat) | Repas scolaires | s. o. | | |
| Type de bénéficiaire | | Ménages | Ménages | Enfant | Fillles et femmes enceintes et jeunes mères | Enfant | Fillles et femmes enceintes et jeunes mères | Individus | Individus | Principaux | Principaux | | Ménages | Ménages |
| Modalité | | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire | Produits alimentaires | | Produits alimentaires | | Transferts de type monétaire | Transferts de type monétaire | Bons | Transferts de type monétaire | | Produits alimentaires | Transferts de type monétaire |
| Nombre de jours d'alimentation par an | | 90 | 90 | 90 | 120 | 360 | 360 | 90 | 198 | 300 | 300 | | 180 | 180 |

* La teneur en kilocalories est calculée sur la base d'un assortiment alimentaire composé de céréales, de légumes secs, d'huile végétale et de sel iodé.

** Certains ménages recevront 7 500 roupies pakistanaises par mois (41,67 dollars) au titre de l'assistance d'urgence ou en échange de leur participation aux activités de relèvement.

*** Les enfants, les filles et les femmes enceintes, ainsi que les jeunes mères, recevront des aliments nutritifs spécialisés adaptés à leur âge.

**** Dans les écoles recevant une assistance, des pains plats seront distribués tous les jours aux élèves.

ANNEXE III

| TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR | | |
|---|------------------------------|-------------------------------|
| Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire | Total (en tonnes) | Total (en dollars) |
| Céréales | 16 800 | 9 687 846 |
| Légumes secs | 1 701 | 1 208 604 |
| Huile et matières grasses | 851 | 2 083 678 |
| Aliments composés et mélanges | 80 145 | 295 857 541 |
| Autres | 38 | 14 462 |
| Total (produits alimentaires) | 99 534 | 308 852 130 |
| Transferts de type monétaire | | 65 136 889 |
| Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire) | 99 534 | 373 989 019 |

ANNEXE IV

| VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars) | | | | | |
|--|--|--|--|--|--------------------|
| | Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM | Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM | Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM | Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM | Total |
| | Effet direct 1 du PSP | Effet direct 2 du PSP | Effet direct 3 du PSP | Effet direct 4 du PSP | |
| Domaine d'action privilégié | Renforcement de la résilience | Causes profondes | Causes profondes | Intervention face à une crise | |
| Transferts | 84 731 666 | 470 725 698 | 6 940 000 | 20 939 315 | 583 336 679 |
| Mise en œuvre | 15 881 567 | 67 435 172 | 1 102 561 | 2 945 217 | 87 364 517 |
| Coûts d'appui directs ajustés | 9 374 755 | 50 091 891 | 749 395 | 2 215 545 | 62 431 587 |
| Total partiel | 109 987 989 | 588 252 761 | 8 791 956 | 26 100 077 | 733 132 783 |
| Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent) | 7 149 219 | 38 236 429 | 571 477 | 1 696 505 | 47 653 631 |
| Total | 117 137 208 | 626 489 191 | 9 363 433 | 27 796 582 | 780 786 414 |

Liste des sigles utilisés dans le présent document

| | |
|------------|--|
| COVID-19 | maladie à coronavirus 2019 |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| ODD | objectif de développement durable |
| ONG | organisation non gouvernementale |
| ONU-Femmes | Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PSP | plan stratégique de pays |

En mode révision